

Marocains du monde

Mohamed Ameer détaille le bilan de la saison 2010

Mohamed Ameer, ministre en charge de la communauté marocaine résident à l'étranger (MRE), dresse le bilan de l'opération Transit 2010. Il passe en revue le volume d'arrivées, le comportement des MRE durant la période du Ramadan ou encore les enseignements à tirer de la saison 2010 pour mieux appréhender les années à venir.

La Nouvelle Tribune : Disposez-vous de chiffres sur les arrivées de MRE au Maroc enregistrées cet été ?

Mohamed Ameer : Du 5 juin au 6 septembre 2010, le nombre des Marocains du monde qui ont passé leurs vacances d'été au Maroc s'élève à 2.025.017. A la même période de 2009, ils n'étaient que 1.970.805. Cette année a enregistré donc une évolution de 2,75% par rapport à l'année dernière.

Il semblerait que les MRE ne soient pas venus en masse au Maroc pour le Ramadan, qu'en est-il ?

Rien ne peut prouver cette assertion. Les chiffres dont nous disposons, outre ceux des arrivées dont je viens de parler, disent que les sorties enregistrées aux postes de frontière, à quelques jours de la fin du mois sacré, marquent une régression de 18,48% par rapport à l'année dernière. En chiffres, cela donne 872.583 sorties cette année contre 1.066.891 en 2009. En clair, ceux qui ont séjourné au Maroc durant cette période étaient plus nombreux que ceux de l'année dernière.

Quel bilan faites-vous de l'action de votre département durant la période estivale ?

Je ne pourrai citer dans le détail toutes les réalisations de notre programme d'accompagnement cet été. Je m'arrêterai sur deux actions phares : l'organisation du Forum des jeunes marocains du monde et la célébration de la Journée nationale de la communauté marocaine résidant à l'étranger.

Le Forum des jeunes a accueilli à Ifrane, les 27 et 28 juillet 2010, près de 500 participants en provenance d'une trentaine de pays et du Maroc. Cette rencontre, tenue sous le Haut Patronage de Sa Majesté le



M. Mohamed Ameer, ministre en charge de la communauté marocaine résident à l'étranger.

Roi Mohammed VI, a permis l'échange entre les jeunes des divers pays d'immigration et ceux vivant au Maroc, sur leurs expériences respectives et leur engagement dans l'action citoyenne, l'entrepreneuriat ou la création culturelle.

Ce forum a débouché sur la création d'un réseau international des jeunes compétences d'origine marocaine qui s'ajoute aux autres réseaux, géographiques ou thématiques, déjà existants qui répertorient les compétences marocaines expatriées en vue de faciliter leur mobilisation dans le processus de développement du Maroc. La journée nationale, quant à elle, a été célébrée en organisant à Rabat, le 10 août 2010, un débat international sur la protection juridique de la communauté marocaine résidant à l'étranger, thème qui s'impose comme une priorité rendue encore plus d'actualité par le contexte de crise économique dans les pays d'accueil et les problèmes sociaux qui en découlent.

Les MRE ont-ils été nombreux à participer à vos activités ?

Près de 700 MRE ont participé à la rencontre internationale et ils ont émis un certain nombre de recommandations dont quelques unes ont été immédiatement concrétisées, comme la création du réseau des juristes marocains spé- >>

>> cialisés dans les questions de la migration et la généralisation de l'assistance juridique de nos citoyens affectés par les effets de la crise économique mondiale.

Ainsi, il a été récemment adopté un dispositif d'assistance juridique et judiciaire qui bénéficiera aux ressortissants marocains sous la supervision de 12 ambassades et 48 consulats du Royaume du Maroc à travers 22 pays de résidence. Ce dispositif sera concrétisé, d'une part, par la conclusion de conventions annuelles avec des cabinets d'avocats habilités à fournir conseil et orientation juridique aux ressortissants marocains ainsi que, d'autre part, par la désignation et la rémunération d'avocats de défense pour défendre les droits et les intérêts des ressortissants devant les tribunaux, dans les pays d'accueil où n'existe pas l'assistance judiciaire à titre gratuit.

A ce dispositif s'ajoute, dans le même esprit d'aide aux catégories et personnes en

situation de détresse, la création d'un mécanisme d'aide sociale au niveau des représentations diplomatiques et consulaires marocaines dans certains pays arabes et africains. Un montant de 10 millions DH a été mobilisé pour la mise en œuvre de la première phase de ces deux dispositifs d'assistance.

Plus brièvement je citerai, comme d'autres éléments du bilan de l'été 2010, l'organisation de la deuxième édition des universités d'été, au profit de 500 jeunes marocains du monde en partenariat avec les universités marocaines. Je citerai, en fin, l'organisation de la 7ème édition du Raid des Marocains du Monde avec la participation de près de 200 personnes, dont des élus d'origine marocaine et étrangère, dans les Provinces du Sud du Royaume. Ce raid a été couronné par la constitution d'un réseau des élus amis du Maroc.

A titre personnel, que retenir de cette saison estivale ?

La constance de l'évolution

positive des indicateurs d'affluence de nos concitoyens expatriés, confirmée encore une fois cette année avec les 2,75 % de plus, indique le fort attachement des Marocains du Monde à leur pays d'origine. C'est un vrai pèlerinage aux sources qu'ils effectuent désormais chaque année. Peu de pays connaissent pareil engouement de la part de leurs communautés à l'étranger. Nous ne pouvons qu'en être fiers.

Cela est dû à la sollicitude de Sa Majesté le Roi envers cette partie de ses sujets, sollicitude si fortement exprimée dès l'accession de Sa Majesté au Trône de ses glorieux ancêtres et qui n'a cessé de grandir depuis, traduite dans les faits par des gestes, des initiatives et des mesures tendant à améliorer constamment les conditions de transit et de séjour de nos concitoyens de l'étranger.

Y a-t-il des enseignements à retenir pour les années futures ?

Vous savez, la recherche du

mieux est notre devise. Dans notre domaine, servir le bien de notre communauté à l'étranger ne se limite pas à une saison au détriment des autres. Nous ?uvrons à longueur d'année, chaque action tirant les enseignements de sa précédente, pour que notre approche soit en amélioration constante. Ce que je peux dire, c'est que tous les intervenants concernés, qu'ils soient des pouvoirs publics ou du secteur privé, savent qu'il est de l'intérêt de notre pays que ses relations avec ses expatriés se pérennisent. Cette pérennisation passe forcément et en premier lieu par un accueil irréprochable. Donc, vous pouvez être sûr que les années à venir connaîtront des progrès considérables dans l'organisation de l'opération transit comme dans tous les autres domaines s'intéressant directement ou indirectement aux Marocains du monde.

Propos recueillis par
Rachid Hallaouy